

Comment abonder le CPF de ses équipes ?

➤ Le collaborateur se connecte à l'application CPF, dépense ses **crédits CPF** pour acheter sa formation, et **l'entreprise complète l'éventuel reste à charge**.

Il est possible de **négoier des tarifs à la baisse** (si le volume de collaborateurs intéressés est important) et de faire bénéficier ses salariés de cette remise.

Cood facturera ensuite l'entreprise à la hauteur de l'abondement.

Cas d'usage pour la formation de 200 salariés avec la formation « Développer ses compétences numériques »

Coût public (200x450€)

90k€

Avantage CPF (abondement à 50% de l'entreprise et 50% crédit accumulés)

45k€

Coût final après remise volume par Cood de 33%

30k€



Économie pour l'entreprise ET le salarié,
avantageux pour tout le monde !